

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 octobre 2022

PRTT : le Plan de Reconquête et de Transformation du Tourisme

Le plan prévoit une aide financière export pour les entreprises françaises de la filière.

Le Premier ministre a annoncé le 20 novembre 2021 la mise en place du Plan de Reconquête et de Transformation du Tourisme (PRTT), intitulé « Destination France ». La mesure n°17 de ce plan vise à **soutenir le développement et le rayonnement des startups du tourisme**, et s'appuie sur une sous-mesure destinée à renforcer et faire rayonner la « Travel Tech » en France et à l'international.

Business France accompagne depuis 2020 les entreprises innovantes du secteur du tourisme dans le cadre d'une programmation annuelle d'actions collectives. Cette programmation annuelle est le résultat d'un échange avec les entreprises du secteur, les différents partenaires (réseau d'incubateurs/accélérateurs **France Tourisme Lab animé par la Direction générale des entreprises** ; Village by CA ; Atout France) et avec **les experts des bureaux Business France à l'étranger** pour valider la pertinence et les opportunités d'affaires de chaque marché ciblé.

Dans le cadre du volet international du Plan Destination France, Business France et Bpifrance, en concertation étroite avec Atout France et les autres partenaires de l'innovation (France Tourisme Lab et son réseau d'incubateurs), ont élaboré un programme d'actions sur 3 ans à l'international pour permettre aux startups, scaleups, PME voire ETI innovantes de la filière Tourisme de se projeter à l'international et de se positionner dès maintenant sur des marchés porteurs (Europe du Sud, Zone rhénane, Amérique du Nord, Proche et Moyen-Orient, Asie). Le plan d'actions proposé a été pensé et organisé comme un accompagnement dans la durée en séquences d'actions sur la période 2022-2024.

Une convention signée entre l'Etat et Business France dans le cadre du PRTT, permet à Business France grâce à une **subvention octroyée aux entreprises françaises** :

- D'organiser des opérations regroupant une délégation d'entreprises françaises sur **des salons professionnels à l'étranger** dédiés à la filière Tourisme (volumétrie : 7 salons proposés par Business France dans le cadre du PRTT) ;

- D'organiser des missions dont le principal objectif est la **découverte de nouvelles pratiques ou tendances au sein des écosystèmes touristiques à l'étranger** (volumétrie : 1 mission Business Expedition proposée par Business France dans le cadre du PRTT) ;
- D'organiser des opérations collectives prenant la forme de missions à l'étranger de quelques jours, avec un mix d'événements collectifs (présentations marché, networking, visites de sites...) et de RDV individuels (volumétrie : 5 missions BtoB proposées par Business France dans le cadre du PRTT) ;
- D'organiser la première édition des « Rencontres internationales du Tourisme » (événement annuel durant lequel seront présentées les grandes tendances du tourisme mondial ainsi que les opportunités d'affaires sur les marchés prioritaires) ;
- De concevoir et de mettre en place la e-vitrine « French Tourism Solutions » (outil promotionnel en ligne du savoir-faire touristique français à l'étranger).

Les objectifs fixés par le Ministère à Business France dans le cadre de l'attribution de la Subvention sont les suivants :

- Renforcer la force et le rayonnement de l'écosystème de l'innovation dans le tourisme ;
- Soutenir à la fois le développement de startups et l'émergence de licornes françaises dans la Tech du tourisme et de l'événementiel ;
- Permettre aux startups, scaleups, PME et ETI innovantes de la filière Tourisme de se projeter à l'international et de se positionner dès maintenant sur des marchés porteurs hors de France.

A propos de Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise). Business France dispose de près de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 55 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires. Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr @businessfrance

Service de presse - Business France :

Séverine de Carvalho – Tél : 01 40 73 73 88 - Mobile 06 82 23 69 12 –
severine.decarvalho@businessfrance.fr

Siham Morchid – Tél : 01 40 73 30 74 - Mobile : 06 59 37 56 87 –
siham.morchid@businessfrance.fr